



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2009-0724 - BOUSSOLE  
dossier lié n° 2007-2403

Maisons-Alfort, le 26 juin 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
BOUSSOLE, identique à ARBALETE**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par Bayer CropScience, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation BOUSSOLE.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence ARBALETE, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2080107, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2018 ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2007-2403 du 3 décembre 2008 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ARBALETE ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour BOUSSOLE est bien strictement identique à celle déclarée pour ARBALETE ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation BOUSSOLE, présentée par Bayer CropScience, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit ARBALETE.**

Pascale BRIAND